

## ADDITIF N°2 au règlement particulier

### Article 1.1 OFFICIELS

Responsable des commissaires techniques → Alain HOAREAU licence FFSA N° 13451  
en remplacement de Christian BONIN

Responsable Nouveau départ après abandon → Mathieu LEVENEUR licence FFSA N°  
136152  
en remplacement de Alain HOAREAU

le reste sans changement.

Le Président du Collège des Commissaires Sportifs

Jean-Pierre OLLIVIER

